

Concours de nouvelles

Règlement



Article 1 :

La bibliothèque municipale Denise Sicard de La Fare les Oliviers organise un concours de nouvelles du 1^{er} mars au 30 avril 2018, date limite de dépôt des textes. Les nouvelles pourront être envoyées par courrier, par mail ou déposées directement à la bibliothèque.

Pour l'envoi par courrier :

Bibliothèque municipale Denise Sicard
Concours De nouvelles
38 Avenue Pasteur
13580 La Fare les Oliviers

Pour l'envoi par mail :

biblio.municipale13580@gmail.com ET nbeltrando@lafarelesoliviers.fr

Article 2 :

Le concours est ouvert à tous à partir de 9 ans. Il comporte 3 catégories :

-9-12 ans

-13-17 ans

-adultes à partir de 18 ans

Le texte proposé doit être inédit et chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte.

Le récit devra respecter les règles d'écriture d'une nouvelle : il devra donc présenter une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages et comporter une chute surprenante.

Article 3 :

Le thème est libre de même que le genre. Il pourra s'agir d'un écrit humoristique, fantastique...

Les nouvelles de la catégorie enfant devront par contre comporter obligatoirement les mots « ami, livre, rêve et voyage » et ne pas dépasser une page.

Les écrits adolescents et adultes devront quant à eux comporter la phrase suivante « On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux » (« Petit Prince » d'Antoine Saint-Exupéry) ; faire deux pages maximum ; être dactylographiés.

Article 4 :

Le jury sera composé des bibliothécaires, d'auteurs farencs, de l'élue à la culture et de trois adhérents de la bibliothèque tirés au sort sur la base du volontariat.

Le jury se réunira au cours du mois de mai. Tous les participants seront informés à la mi-juin par courrier ou téléphone du résultat du concours et de la date de remise des prix.

Les textes plébiscités par le jury seront affichés à la bibliothèque et publiés sur la page Facebook de la structure.

Article 5 :

La participation au concours de nouvelles implique l'acceptation du présent règlement.

La participation du candidat vaut pour acceptation, à titre gratuit, que son texte soit exposé, reproduit, publié ou utilisé à des fins artistiques et culturelles.

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu par téléphone au 04.90.42.56.09, à la bibliothèque ou sur le site de la mairie.

Vous remerciant par avance pour votre participation.

Le personnel de la bibliothèque.

Signature
(précédée de la mention « bon pour acceptation »)